



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sclérose en plaques

Question écrite n° 91991

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur une découverte majeure dans l'approche de la sclérose en plaques niée par le système médical français. En France, plus de 80 000 personnes sont atteintes de sclérose en plaques. Avec 2 500 nouveaux cas, c'est la deuxième cause de handicap chez les jeunes adultes après les accidents de la route. Une découverte considérée comme remarquable à l'étranger demeure ignorée des médecins français. Cette avancée scientifique remet en cause le dogme selon lequel la sclérose en plaques serait une maladie auto-immune et pose l'hypothèse que la sclérose en plaques pourrait être liée à des anomalies du système veineux. L'angioplastie pourrait être une des solutions à la sclérose en plaques, beaucoup plus économique que les traitements lourds, coûteux et peu efficaces prescrits actuellement. Ce traitement est d'ores et déjà mis en application dans certains pays étrangers. Ainsi, de nombreux malades français, devant l'aggravation irrémédiable de leurs symptômes et l'absence de réponse du monde médical français ont choisi de se faire traiter à l'étranger (Belgique, Allemagne, Angleterre, Pologne, Bulgarie). Aux États-unis, plusieurs cliniques proposent déjà ce traitement. Les témoignages des personnes ayant subi une angioplastie aboutissent souvent aux mêmes constats ; amélioration générale de la qualité de vie, augmentation de la capacité respiratoire, diminution radicale de la fatigabilité, résolution spectaculaire des problèmes urinaires. À l'étranger, plus particulièrement, en Italie et au Canada, le débat est aujourd'hui sur la place publique pour le déroulement, le financement et surtout les types d'études cliniques à mettre en place. Aussi, elle lui demande de lui indiquer si elle a l'intention de faire en sorte que le débat avance et que des études cliniques sérieuses sur la relation entre l'insuffisance veineuse cérébrospinale chronique et la sclérose en plaques démarrent rapidement en France.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91991

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11580

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)